

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM**

Séance du 14 Juin 2022

**L'an deux mil vingt-deux et le quatorze juin**

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**17 Titulaires****3 Suppléants**Pouvoir :**2**Votants :**22 Pour****0 Contre****0 Abstentions**

A 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Yves BRAYES, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREC, Jean-Pierre SABATIER, Paul BARD, Laurent MIRMAND, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLIERE (suppléant), Michel JOUBERT, Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Laurent DUPLOMB a donné pouvoir à Michel JOUBERT  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

**Absent excusé :** Daniel FAVIER, Denis THOUMY, Roland LONJON.

Date de la convocation :  
07 Juin 2022

**Délibération n°**  
**2022.06.21**

**DESIGNATION DU REPRESENTANT ELU AU CNAS**

Monsieur le Président rappelle que le SYMPTTOM adhère depuis 2012 au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association, loi 1901 à but non lucratif, est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, le Comité syndical doit procéder à l'élection d'un délégué local pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Michel EYRAUD en qualité de délégué élu pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour veiller à l'exécution des présentes dispositions.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

S. SYMPTO.M  
17, Rue du Général de Chabron  
43120 MONTIROL SUR LOIRE  
Tel: 04 71 75 57 57

Le Président

  
Jean-Paul LYONNET